

Mise en place d'une déviation durant les travaux d'aménagement de la traverse de Beynac

1 DOCUMENT - Publié le 13 novembre 2020

A partir du 16 novembre, une déviation va être mise en place par la D25 autour de Beynac, durant la durée des travaux d'aménagement de la traverse du bourg.



20201113_CP_Circulation_Deviation_Beynac_Travaux.pdf
(.pdf, 259,2 Ko)



TÉLÉCHARGER

Les travaux conduits par le Conseil départemental dans le cadre de l'aménagement de la traverse de Beynac et de l'amélioration de la collecte des eaux pluviales au niveau du carrefour avec la rue de la Balme nécessitent la fermeture de la route départementale 703 dans la traversée du village à partir du 16 novembre 2020.

Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules par la RD 25.

En revanche, en ce qui concerne les poids-lourds, dans le sens Sarlat-Saint Cyprien, ils devront emprunter le trajet RD25, 35 et 49.

Les transports scolaires emprunteront quant à eux les voies communales autour du bourg de Beynac.

Les commerces resteront accessibles ainsi que les stationnements de part et d'autre de la traverse.

La durée des travaux est estimée à 4 semaines.